

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du jeudi 17 octobre 2019

Présents:

- Enseignants: Mr Berthet (PS2/MS) , Mme Perez (MS/GS), Mme Barthelemy (CP), Mme Liothin (Ce1), Mme Dubourgoux (CE2), Mme JACOB (CM1/CM2) et Mme Epitalon (décharge direction et de CE1).

- Délégués parents d'élèves FCPE: Mme Raffin, Mme Chanin, Mme Voutat, Mme Pichon, Mme Sorlin et Mme Besset.

- Mairie: Mr Mialon (adjoint aux écoles).

- DDEN: Mr Peyre

Excusés: Mr Bonnet, Inspecteur de circonscription de Firminy

La présidence de la séance est assurée par la directrice de l'école.

Nadège PEREZ est secrétaire de séance.

1- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET EFFECTIFS

a) Présentation de l'équipe:

2 nouvelles enseignantes nommées à titre définitif sur l'école :

- Caroline Barthélémy qui travaille à 80% (pas le vendredi sauf en janvier/février) et qui est complétée par Mme Guénolé . Assure la classe de CP.

- Audrey Liothin qui travaille à 75% (pas le vendredi) et qui est complétée par Mme Epitalon. Assure la classe de CE1.

b) Répartition par niveau et par classe

PS1: 0 PS2: 14 MS: 17 GS: 19 CP: 15

CE1: 21 + 1 CE2 : 26 CM1: 16 CM2: 12

Mr Berthet Maurice	14 PS2 + 11 MS	25
Mme Perez Nadege	6 MS + 19 GS	25
Mme Barthelemy Caroline	15CP	15
Mme Liothin Audrey	22 CE1	22
Mme Dubourgoux Laurence	26 CE2	26
Mme Jacob Anne	16 CM1 + 12 CM2	28
Total		141

148 élèves l'an dernier mais en comptant les PS1 or nous n'en avons pas pris cette année.

Directives : en prendre à la seule condition de ne pas défavoriser les GS, CP et CE1 pour lesquels

il faut privilégier des classes à 24 élèves maximum. Les effectifs sont donc relativement stables. 2 inscriptions prévues pour la rentrée.

Pour la rentrée prochaine, départ de 12 Cm2 qui devrait être compensé en partie par les arrivées de PS2. (5 inscrits actuellement mais plus d'une vingtaine sur les listes fournies par la mairie).

2- ORGANISATION DE L'ECOLE

a) Intervenants dans l'école

- 3 AVS (Chrystelle Besset en CE2, Isabelle RIVRON en CP et CE1 et Marjorie Marty en CE1) travaillent dans notre école dans le cadre d'aide aux enfants en situation de handicap, (4 enfants), 3 autres demandes sont en cours.

- les Atsem : Mme MEYER qui revient et Mme MOUNIER . A ce sujet, Ludivine Jouve m'a demandé de remercier les parents pour le courrier fait à la mairie.

- le RASED (réseau d'aide spécialisé) peut intervenir dans l'école : Mme Franco-Roux (psychologue scolaire), Mme Faverjon (maitre G) et Mme Pépier (maitre E).

b) Instruction obligatoire des 3 ans

Mise en place de contrats avec les parents, avec possibilité de les faire évoluer en cours d'année pour la scolarisation l'après-midi. 5 élèves sur 14 bénéficient de cet aménagement.

c) Evaluations nationales

Elles ont été passées en début d'année pour les CP et les CE1. Les enseignants sont en train d'analyser les résultats et de voir les parents des enfants pour qui un aménagement est prévu. Les autres parents qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous auprès des enseignantes. Certains exercices ont posé problème (droite numérique) mais dans l'ensemble, résultats plutôt corrects.

d) Organisation des APC

Elèves en difficultés + prise en compte des résultats aux évaluations nationales CP et Ce1. Horaires en fonction des enseignants.

3- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET PRÉSENTATION DES PARENTS ÉLUS

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Le vote par correspondance a été privilégié. Le procès verbal des élections se trouve sur le panneau d'affichage à l'entrée de la maternelle. Nous actons le fait que l'ann ée prochaine, les élections auront lieu uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits: 192 personnes

Nombre de votants: 112 personnes

Nombre de votes blancs ou nuls: 23 (personnes entourées ou rayées sur la liste)

Nombre de suffrage exprimé: 89

Liste des parents élus (6 titulaires et 6 suppléants)

- PS2/MS: M. Salmi (Mme Fernandez)

- MS/GS: Mme SORLIN (Mme SABATIER)

- CP: Mme JACON (Mme BESSET)

CE1: Mme VOUTAT (Mme CHANIN)

CE2: Mme PICHON et Mme COHEN

CM1/CM2: Mme RAFFIN (Mme GIRINON)

Cette année, Mme Raffin est présidente, Mme JACON vice-présidente, Mme VOUTAT secrétaire et Mme Cohen trésorière.

4-APPROBATION DU RÈGLEMENT SCOLAIRE DÉPARTEMENTAL

Il est important de justifier chaque absence en élémentaire en téléphonant avant 8 h20 et par un mot dès le retour à l'école (mot ou coupon dans le cahier de liaison ou agenda même pour les maternelles)

Transmission des absences de plus de 4 $\frac{1}{2}$ journées par mois à l'inspecteur

Signature du règlement scolaire par les parents. Accepté et validé par les parents.

5 - PROJETS DE CLASSES

- Spectacles «Ondaine Jeune Public»: toutes les classes sont inscrites (1 spectacle et 1 cinéma pour les maternelles et 2 spectacles et 1 cinéma pour les élémentaires + GS)

- Ecole et cinéma: 3 films dans l'année pour tous les élèves

cf annexe pour programme

- projet musique: 6h / classe ou le double si chorale (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2) en collaboration avec intervenante Pascale FAY

- reprise de la piscine : du 18/11 au 31/01. Tous les mardis et vendredis de 14h40 à 15h15 pour les CP et de 15h20 à 15h55 pour les CE1 et les CM1/CM2. Nous rappelons que le financement de cette activité et de son transport est entièrement pris en charge par la MAIRIE.

Les parents regrettent que les CE2 n'en bénéficient pas alors qu'ils n'en ont déjà pas eu en CP et CE1 à cause des travaux de la piscine.

- d'autres sorties seront prévues dans l'année
- formation APER des élèves de CM2 avec intervention de la police
- permis piéton pour les CE2
- participation au cross de Roche La Molière

6- ETUDES / TAP

Elles sont mises en place par la mairie. De 16h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis.

Intervenants basket, judo, anglais et tennis répartis de façon la plus équitable possible. Sinon études.

Environ 50 enfants inscrits. Un papier d'inscription est distribué à la fin de chaque période pour la suivante. Beaucoup ne reviennent pas en temps voulu ce qui engendre des problèmes pour transmettre les effectifs prévisionnels à la mairie. Pour une désinscription ou inscription ponctuelle, mettre un mot dans le cahier de liaison.

Problème de 17h30 à voir avec Mr Mialon : question de la responsabilité des élèves en élémentaire. Monsieur Mialon confirme bien le fait que les encadrants des TAP ne sont plus responsables des enfants après 17h30. En cas de retard, appeler l'école pour les prévenir.

7 - TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA MAIRIE et DEMANDES

- Sol du couloir de maternelle changé
- Volets roulants en élémentaire
- Téléphone : nouveaux téléphones + répéteur sont arrivés, cela devrait régler le problème de liaison à l'étage.
- Demande de pose de verrous aux portes de maternelle.
- Demande de visiophone à la place de l'interphone : non car expérimentation a été faite au bourg et ce n'est pas concluant.
- Portillon de la cour : toujours pas de réponse : refaire la demande à M. Bonnefoy car son prédécesseur ne lui a apparemment pas transmis.
- couper la BCD en 2 pour en donner une partie au périscolaire : en faire la demande au CLVE

Nous remercions vivement la mairie pour tous ces aménagements faits dans l'école . Les volets roulants permettent une isolation l'hiver mais aussi l'été contre la chaleur.

8- SECURITE

- Une alerte incendie a été faite le jeudi 3 octobre .
- Une alerte attentat/intrusion a été réalisée jeudi 17 octobre : problème de la corne de brume qui ne s'entend pas d'un étage à l'autre et des portes de classe de maternelle qui ne se verrouillent pas de l'intérieur.

9- QUESTIONS DIVERSES

- fournitures scolaires : cf liste officielle = on est bien en delà de ce qui peut être demandé .

- problème de la gratuité des activités

Une cotisation de 20 € est demandée en début d'année afin de pouvoir participer aux différentes activités.

Pour les élèves de l'élémentaire :

Ecole et Cinéma : $3 \times 2,5 \text{ €} = 7,5 \text{ €}$

Spectacle de Noël : 5 €

Ondaine Jeune Public : $2 \times 3 \text{ €} = 6 \text{ €}$

Adhésion à la coopérative scolaire (obligatoire) : 2,35 €

} soit un total de 20,85 €/élève

Pour les élèves de maternelle :

Ecole et Cinéma : $3 \times 2,5 \text{ €} = 7,5 \text{ €}$ ou $2 \times 2,5 \text{ €} = 5 \text{ €}$

Spectacle de Noël : 5 €

Ondaine Jeune Public : $1 \times 3 \text{ €} = 3 \text{ €}$

Adhésion à la coopérative scolaire (obligatoire) : 2,35 €

goûters d'anniversaire : 4 €

} soit un total de 20,60 €/élève

- quizz organisé par la mairie le mercredi 29/01/2020 matin. Uniquement pour les élèves de CM1 et CM2. Récompense individuelle et par école.

- harcèlement : demande d'intervention à « maison des ados » et « persécuté à la récré ». Pas forcément le 7/11 journée du harcèlement mais une intervention dans l'année pourrait avoir lieu.

- décoration préau et murs de l'école : les enseignants veulent préparer un projet pour l'année prochaine avec demande de subventions. Idée du street-art comme à Roche la Molière.

- respect des horaires : les parents font savoir que les horaires sont respectées, ce qui n'était pas toujours le cas avant.

- fête des gens qu'on aime : bonne idée même si de nombreux enfants n'ont pas offert les cadeaux aux parents...

- festival du livre : non pour cette année.

SPECTACLES PS2/MS

Jeudi 19 décembre 9h30	SP N.	L'étrange voyage du lutin qui n'avait
Jeudi 23 janvier 9h15	E & C	Le grand dehors
Jeudi 16 avril	E & C	Duos de chocs
Jeudi 14 mai 9h30	SP	Ça tourne pas rond
Vendredi 5 juin 9h15	FO	Le quatuor à cornes

SPECTACLES MS/GS

Jeudi 19 décembre 9h30	SP N.	L'étrange voyage du lutin qui n'avait
Jeudi 23 janvier 9h15	E & C	Le grand dehors
Jeudi 16 avril	E & C	Duos de chocs
Lundi 4 mai 9h15	FO	Le grand méchant renard
Jeudi 14 mai 9h30	SP	Ça tourne pas rond
Jeudi 18 juin 9h15	E & C	Les aventuriers

SPECTACLES CP et CE1

Mardi 12 novembre 9h15	E & C	Tout en haut du monde
Jeudi 19 décembre 14h00	SP N.	L'étrange voyage du lutin qui n'avait
Mardi 14 janvier 9h00	FO	Pachamama
Mardi 11 février 9h15	E & C	Les aventuriers
Jeudi 9 avril 14h15	SP	Robobox

Jeudi 14 mai 9h30	SP	Ça tourne pas rond
Mardi 19 mai 9h15	E & C	Les vacances de M. Hulot

SPECTACLES CE2

Mardi 12 novembre 9h15	E & C	Tout en haut du monde
Jeudi 19 décembre 14h00	SP N.	L'étrange voyage du lutin qui n'avait
Mardi 14 janvier 9h00	FO	Pachamama
Mardi 11 février 9h15	E & C	Les aventuriers
Mardi 18 février 9h30	SP	Neverland
Jeudi 9 avril 14h15	SP	Robobox
Mardi 19 mai 9h15	E & C	Les vacances de M. Hulot

SPECTACLES CM1/CM2

Mardi 12 novembre 9h15	E & C	Tout en haut du monde
Jeudi 19 décembre 14h00	SP N.	L'étrange voyage du lutin qui n'avait
Mardi 7 janvier 9h00	FO	Dilili à Paris
Mardi 4 février 14h00	E & C	Jiburo
Mardi 18 février 9h30	SP	Neverland
Jeudi 9 avril 14h15	SP	Robobox
Jeudi 4 juin 9h15	E & C	Le mécano de la général

E & C = dispositif école et cinéma (2,5€)

FO = film offert par la mairie

SP = spectacle Ondaine Jeune Public (3€)

SP N. = spectacle de Noël proposé par la mairie (5€)



FOURNITURES SCOLAIRES

LISTE MODÈLE



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



1 grand cahier
96 pages (21 x 29,7 cm)



1 petit cahier
96 pages (17 x 22 cm)



Feuillets mobiles perforés
(21 x 29,7 cm)



Copies doubles perforées
(21 x 29,7 cm)



1 cahier de musique
48 pages (17 x 22 cm)



1 classeur rigide
(21 x 29,7 cm)



1 classeur souple
(21 x 29,7 cm)



2 protège-cahiers
(17 x 22 cm,
21 x 29,7 cm)



Pochettes transparentes perforées
(21 x 29,7 cm)



1 rouleau de plastique
pour couvrir les livres



4 stylos à bille
(bleu, noir, rouge, vert)



Crayons à papier



12 crayons de couleur



12 feutres de couleur



5 tubes de gouache
(10 ml) - 5 couleurs primaires



1 gomme



1 stylo correcteur



1 tube de colle



1 rouleau de ruban adhésif



1 porte-vues
21 x 29,7 cm
40 à 60 vues



1 trousse



3 pinceaux de tailles différentes
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



1 règle plate en plastique
30 cm



1 rapporteur en plastique
12 cm



1 équerre en plastique
21 cm - 60°



1 compas
(métal ou plastique)



1 paire de ciseaux (scolaires) 12 à 13 cm
(bout rond métal)



1 taille-crayons
(à réservoir plastique)



1 agenda ou cahier de textes
(en fonction du cycle)

Fournitures supplémentaires

Pour le collège

1 pochette de papier dessin à grain

2 porte-vues 21 x 29,7 cm

Cartouches d'encre (bleu)

1 effaceur réécriteur

1 stylo plume